

Communiqué

La position de la Municipalité de Saint-Épiphanie vis-à-vis l'avenir de l'église

Saint-Épiphanie, le jeudi 21 janvier 2016 – La Municipalité de Saint-Épiphanie désire préciser qu'elle n'est pas contre la mise aux normes de l'église de Saint-Épiphanie avec une optimisation de son système de chauffage ou bien la transformation du bâtiment à d'autres fins. En aucun cas la Municipalité appuiera la fermeture de ce bâtiment, héritage du passé. La Municipalité a même loué la nef de l'église durant toute l'année 2015 afin d'offrir un lieu de rassemblement aux citoyens car son centre communautaire était fermé depuis le 31 décembre 2014, pour des raisons de sécurité. D'ailleurs, la Municipalité appuiera, dans la mesure de ses moyens, tout projet qui permettra au bâtiment de générer des revenus (ex. : la Municipalité a prévu un budget en 2016 pour favoriser l'hébergement des marcheurs du Chemin de Saint-Rémi à l'église, ledit hébergement qui apportait des revenus supplémentaires à la Fabrique).

Toutefois, étant donné que personne n'a manifesté d'intérêt pour utiliser la nef de l'église à titre de salle communautaire en 2015, et après avoir analysé différents scénarios avec un architecte, le conseil a décidé d'opter pour la construction d'un nouveau bâtiment pour remplacer son centre communautaire. La décision est essentiellement financière, il s'agit de l'option la moins coûteuse pour les contribuables. Également, le nouveau bâtiment sera plus adapté aux besoins de la municipalité, sans imprévus majeurs et permettra, en plus, de mettre aux normes le chalet des patineurs.

À l'été 2015, la Municipalité a organisé une rencontre publique d'information pour renseigner la population sur les différentes options analysées et les raisons du choix du conseil. Aucune opposition notable n'a été constatée lors de cette assemblée.

Une demande d'aide financière a été déposée au gouvernement du Québec en septembre 2015 et la Municipalité attend encore la réponse.

Finalement, rappelons que la Municipalité n'est pas propriétaire de l'église.

Lorsque la Municipalité aura des informations additionnelles à transmettre, elle en fera part à sa population ainsi qu'aux médias.

- 30 -

Source : Nicolas Dionne
Directeur général
280, rue Bernier
Saint-Épiphanie (Québec) G0L 2X0
Tél. : (418) 862-0052 poste 21
Courriel : direction@saint-epiphane.ca